



Centre-Val de Loire

DAT

Références : JF/17.327

Monsieur Olivier CARRÉ
Président d'ORLEANS METROPOLE
Espace Saint Marc
5 place du 6 juin 1944
CS 95801
45058 ORLEANS CEDEX 1

Orléans, le - 4 DEC. 2017

Monsieur le Président,

Vous avez adressé au Conseil régional pour avis, en application des textes en vigueur, le projet de modification n°6 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de **Mardié**.

Malgré tout l'intérêt de la réalisation des documents d'urbanisme, je vous informe que nous n'avons pas d'observation particulière à apporter à ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président du Conseil régional
et par délégation,
la Directrice adjointe de l'aménagement
du territoire

Isabelle VALMAGGIA



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Loiret

SERVICE DEVECO

Nos Réf. : 2017/SE/IV/17.11.185
Affaire suivie par Stéphane CADEAU
Tél : 02.38.62.99.93 / s.cadeau@cma-loiret.fr
Objet : Observation PLU de Mardié

Monsieur Olivier CARRE
Président d'Orléans Métropole
Espace Saint Marc
5 place du 6 juin 1944
CS 95801
45058 ORLEANS CEDEX 1

Orléans, le 30 novembre 2017

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu le dossier relatif au projet de modification du PLU de la commune de Mardié et je vous en remercie.

J'ai le plaisir de vous faire savoir que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loiret n'a aucune observation à formuler sur ce projet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.



Gérard GAUTIER,
Président

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DU LOIRET

28 rue du Faubourg Bourgogne - CS 22249 - 45012 Orléans Cedex 1 • Tél. : +33 (0)2 38 68 08 68 • Télécopie : +33 (0)2 38 54 66 76
Agences : 6 rue de Vaublanc - 45200 Montargis • 1 bis rue du Fbg d'Orléans - 45300 Pithiviers • 49 avenue de Chantemerle - 45500 Gien
Internet : www.cma45.fr • Courriel : accueil@cma-loiret.fr • N° SIRET : 184 500 023 00033



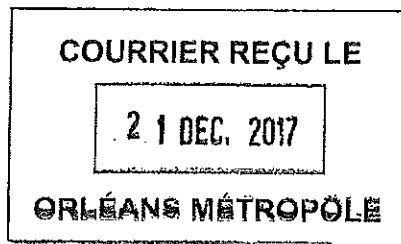


Orléans, le 19 décembre 2017
**CENTRE RÉGIONAL de la PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE
 D'ILE-DE-FRANCE et du CENTRE**

Monsieur le Président
 Orléans Métropole – Espace St Marc
 5 Place du 6 juin 1944 – CS 95801
 45 058 Orléans CEDEX 1

N/Réf. : LP.XP.308

Objet : modification n°6 du PLU de Mardié



Monsieur le Président,

Vous me transmettez par courrier du 24 novembre 2017 les documents réalisés dans le cadre de la modification du PLU de la commune de Mardié et je vous en remercie.

Après examen de ce projet, nous avons noté que ces modifications ne rentrent pas dans notre domaine de compétence ; c'est pourquoi nous n'avons pas d'avis.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur,

X. PESME

43, rue du Boeuf Saint-Paterne - 45000 ORLÉANS
 Tél. : +33 (0)2 38 53 07 91 - Fax : +33 (0)2 38 62 28 37
 E-mail : ifc@crpf.fr - www.crpf.fr - www.foretpriveefrancaise.com

DELEGATION REGIONALE DU CENTRE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE
 Établissement public national régi par l'article L.321-1 du Code Forestier
 SIRET 180 092 355 00189 - APE 8413Z
 TVA Intracommunautaire FR 75180092355



le 21 DEC. 2017

n°: 9573

Monsieur Christian THOMAS
Maire
105 Rue Maurice Robillard
45430 MARDIE

Orléans, le 13 décembre 2017

Vos réf. :
 Dossier suivi par : Sylvie BOUCHETTE
 Tél. : 02 38 77 77 09
 E-mail : sylvie.bouchette@loiret.cci.fr
 Nos réf. : AJU/EMA/SBO

020081

Objet : Projet de modification n°6 PLU de MARDIE

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu en date du 29 novembre 2017, vous m'avez communiqué pour avis le projet de modification n°6 du PLU de la commune de Mardié.

Après examen du dossier par mes services, celui-ci n'appelle pas d'observation particulière. Par conséquent, la CCI du Loiret émet un avis favorable sur ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les plus distinguées.


 Alain JUMEAU

VISA	Destinataires	Copies
MAIRE	ACC	
	BIBLI	
DGS	FIN	
	PÉRI	
Resp. TECHN.	POL	
	RH	
Resp. PERISC	SOC	
	TVX	
	URB	
	V.ASS	